

Comité de Quartier Centre-ville

Compte-rendu de la réunion du 19 juin 2013

Prochaine réunion : mercredi 2 octobre à 20h30 à la Maison Cousté

PARTICIPANTS : Hervé Willaime, élu référent, (Isabelle Daeschner, excusée), Claire Lemeunier, Responsable Développement Social Urbain et coordinatrice des comités de quartier, l'équipe d'animation du Comité de Quartier Centre-ville (Marie Jo Casel, Philippe Nadeau, Dominique Péron), qui a rédigé ce compte-rendu, et 25 habitants

1. PRESENTATION :

Accueil par Hervé Willaime, élu référent.

Présentation de Claire Lemeunier, Responsable du Développement Social Urbain : c'est elle qui transmet les demandes des habitants aux services concernés de la Mairie.

Introduction de Marie-Jo Casel, équipe d'animation du Comité de Quartier : le CQ existe depuis plus de 10 ans, ses modes de fonctionnement ont varié dans le temps. C'est un lieu de paroles et d'échanges. La pratique a montré la nécessité de s'organiser, de piloter. À cet effet, a été mis en place une équipe d'animation.

Une réunion rassemblant huit personnes s'est tenue le 13 mai, un tableau qui a été présenté met en évidence les questions récurrentes des habitants du Centre-ville Cachan. **Les thèmes concernent l'environnement et le cadre de vie, la circulation et le stationnement, l'urbanisme notamment.**

2. REPONSES AUX QUESTIONS :

Claire Lemeunier et Hervé Willaime se sont rapprochés des différents services de la ville pour avancer sur un certain nombre de questions posées lors de la précédente réunion. Claire Lemeunier en présente des réponses :

- Des studios ont été construits à la place d'une ancienne pharmacie, rue des Vignes : **problème de stationnement**. Réponse du service Urbanisme : Le propriétaire n'a pas obligation de créer des places de parking pour les occupants.
- Les **pigeons** nuisent à la propreté. La Mairie (service Hygiène et Sécurité) mène une réflexion sur le sujet/ fauconnier, corneilles...La Société Générale va améliorer son dispositif (agence sous les arcades). Ce sujet est récurrent, il y a nécessité à en mener une étude complète, en se rapprochant de la communauté d'agglomération et de la maison de l'environnement. Échanges d'idées à répertorier et approfondir.
- **La voie Pompiers rue Camille Desmoulins** (du fait de la construction ICADE à venir) restera inchangée.
- **Accessibilité Maison Cousté** : les barrières sont obligatoires, le passage piétons n'est pas loin, question de l'accès handicapés posée (à l'occasion, la barrière devant la maison Cousté peut être ouverte)
- **La signalisation passage piétons sur le feu concerné** en face du cinéma a été réparée très vite, dès que signalée après le CQ précédent.
- **Problème des scooters et motos place Carat** (bruit, danger) : la police municipale multiplie ses rondes, un éducateur (AEF) s'y rend plus fréquemment pour la prévention avec les jeunes, contacts avec bailleurs, véhicules enlevés. Le reste relève du flagrant délit.
- **Trafic** 28 rue Dumotel : un signalement à la Police a été fait, elle s'y est déplacée, n'a rien constaté. Les habitants doivent appeler le 17 s'ils en sont témoins.
- **Dépôts illicites d'ordures** 114 rue Etienne Dolet : un employé de la Mairie ("ambassadeur du tri"), en contrat d'avenir, s'est rendu sur place et n'a rien constaté. Si le problème resurgit, le contacter en Mairie. Il prolongera d'ailleurs la démarche sur d'autres sites : visites gardiens, copropriétés, rappel des règlements, sensibilisation.
- **Bruit d'évacuation des cuisines de l'école du Coteau** : un dispositif va être étudié.
- **Rue des 2 frères** : Cf. le projet municipal. Elle sera « semi piétonne ».

Marie-Jo Casel propose de faire remonter les idées et questions à l'adresse e-mail de l'équipe d'animation **comité.quartier.cv@gmail.com** ou par courrier à la Maison Cousté, "équipe d'animation du comité de quartier du centre ville".

3. **PRESENTATION DES PROJETS D'AMENAGEMENTS À VENIR** : par Dominique Barjou, directrice de Cabinet du Maire, et Gwendoline Hamet, Architecte-urbaniste au cabinet de M. Michelin.

Rôle de l'agence : vision urbaine d'ensemble (histoire et style des quartiers), définition d'orientations, recherche de cohérence (reconnecter, relier, révéler). L'Agence se situe en conseil de la Mairie qui a compétence pour délivrer les permis de construire dans le cadre du PLU.

Etude sur échelle de toute la ville (naturel, bâti, infrastructure) :

- **Géographie** : marquée par eaux et aqueducs
- **Espaces verts** : essentiels
- **Infrastructure** (A6 et RER) : réseau concentrique autour de la ville
- **Typologie** : vallée avec ville dense et coteau avec habitat pavillonnaire

Orientations pour le quartier Cousté/Dolet:

Contexte : Le quartier Cousté/Dolet est proche du centre-ville. Il doit conserver son identité mais s'intégrer au centre ville. C'est un quartier de petits immeubles avec des toitures à deux pans, des porches vers des cœurs d'îlots verts, des façades sur rue et sur Bièvre importantes. De plus, la rue Cousté s'inscrit dans l'axe Dumotel/place Carat/ Cousté (axe du sud au nord de Cachan).

Créer un axe actif en fond de vallée, avec des promenades traversantes, retrouver la végétation, assurer la continuité piétonne, retrouver le contact à l'eau, mettre en scène des vues remarquables, requalifier la rue Cousté (stationnements, trottoirs..), relier le fond de vallée et les coteaux, rives paysagères naturelles de la Bièvre, maintenir le quartier en toitures à deux pans.

Questions, réponses concernant ces orientations :

Délais de réalisation : c'est une affaire permanente, la ville se régénère sur elle-même en permanence.

Orientations et PLU : respect du PLU.

Place de la voiture : obligation de créer des parkings dans les nouvelles habitations, souhait de moins de voitures sur l'axe actif, réseau piétonnier vers le centre ville.

Avoir accès aux documents présentés : la Mairie va y réfléchir.

Souci de maintenir des espaces naturels, bâtiments préemptés/ pourquoi faire : une rivière en ville est une affaire compliquée (nombreux centres de décision et coûts des impératifs techniques), la Mairie va faire le maximum. L'intérêt pour ce thème est repris par plusieurs habitants/ biodiversité... « *Ne pas créer de nature artificielle, composer avec l'existant* ».

Des toits en terrasses ? : non !, conserver le caractère du quartier avec ses toitures.

Pistes cyclables : oui, en espaces partagés, pas de pistes spécifiques, une habitante relève que cela est insuffisant voire dangereux pour utiliser son vélo en tant que véritable moyen de transport.

Impact de la qualification de « Zone de transition » (PLU) ?

4. **QUESTIONS ET SUGGESTIONS :**

- **Réfection de la Mairie** : une habitante suggère de profiter de la réfection pour installer de la verdure sur les terrasses de celle-ci. La Mairie veut bien étudier cette question. Il y aura fin 2013 une exposition sur le projet de rénovation.
- **Les Vélib à Cachan** : le cadre juridique ne le rend pas possible !
- **Place Carat** : occupation des passages par les restaurants : avec les tables et chaises en terrasse, les restaurants ne laissent pas suffisamment de place pour le passage, des poussettes notamment, d'autant plus que des motos passent aussi et y foncent (constat récurrent).
- **Rue Guichard** : quand il y a des événements (fête, brocante...) prévoir des toilettes

POT DE CLOTURE

ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE REUNION (en cours d'élaboration) :

1/intervenants sur le cadre de vie, l'environnement... (à contacter)

2/Mise en place de l'organisation pour l'année 2013/2014 : commissions thématiques...

3/Questions et suggestions

4/pot de clôture